

Sujet : [INTERNET] Enquête publique-Projet de parc photovoltaïque Berrac

De :

Date : 03/10/2022 16:56

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je connais cette commune, pour nous y rendre visiter des amis de longue date, qui y résident.

Le projet de construction d'une centrale photovoltaïque de grande ampleur, telle que décrit dans le projet soumis à enquête publique, me conduit à vous écrire, car je suis étonnée que cette construction puisse se faire à proximité immédiate du village, qui va perdre sa tranquillité et son cachet.

Il y aura forcément des nuisances (rotations de camions en phase de construction, bruit, impact visuel pour les habitants d'une zone clôturée et sécurisée) liés au choix de cet emplacement.

Un trafic accru dans cette zone, va entraîner une perte de tranquillité publique pour les habitants.

Berrac est un village de charme classé et l'implantation de ce projet, certes important dans une phase de transition énergétique, devrait être déplacée, dans une zone à moindre impact.

Pourriez-vous intégrer ces mentions dans votre rapport d'enquête pour revoir la zone foncière d'implantation du site afin de l'éloigner d'un village rural classé ?

Je vous en remercie, et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

PS / Merci de réserver un anonymat en ne faisant pas état de mon adresse mail.